



Marloie, le 29 janvier 2010

<p align="center"><b>Compte-rendu du groupe de travail 'Social – Services' 28 janvier 2010 - Ecole communale de Houyet</b></p>
--

**Présents :**

Mmes et Ms. les Membres de la CLDR : Ginette BASIAUX ; Patricia CLAUDE ; Hugues PETIT ; Jacques STASSIN ;

Mme Laurie HUBERT, Bureau Economique de la Province de Namur (BEPN);  
Mme Dominique COLAUX, Assistante sociale au CPAS ;  
Mme Sabine SCALLET, Employée communale chargée de missions Espace citoyen – suivi de projets ;

M. Alain JACQUET et Mmes Anne-Audrey WAUTERS et Catherine SERVOTTE, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie (FRW).

-----

Après avoir salué les personnes présentes, Anne-Audrey WAUTERS présente l'ordre du jour et les objectifs de ce groupe de travail :

1. GT 'Social-Services' 1<sup>er</sup> tour (28/05/09) : synthèse
2. GT 'Social-Services' 2<sup>ème</sup> tour (08/01/10) :
  - Stratégie de développement provisoire
  - Travail en sous-groupe
  - Restitution

Remarque : le nombre de personnes présentes ne permettant pas d'effectuer un travail en sous-groupe, la réflexion relative aux projets et actions collectés se fait **en plénière**.

**Objectifs de cette rencontre:**

- Compléter le diagnostic
- Affiner la stratégie
- Identifier les actions et projets

## 1. GT 'Social-Services' 1<sup>er</sup> tour (28/05/09) : synthèse

Cette première séance de travail relative à la thématique 'Social-Services' a été très riche grâce aux interventions orales de M<sup>me</sup> MOMIN du Bureau Economique de la Province de Namur, de M<sup>mes</sup> GODFRIN et COLAUX du CPAS, de M<sup>me</sup> SCAILLET de l'administration communale et des agents de développement de la FRW. Un résumé de ces interventions est donné en séance par M<sup>elle</sup> WAUTERS (cf. PV GT 'Social-Services' 1<sup>er</sup> tour téléchargeable sur le site internet de la Commune dans la rubrique 'développement rural')

## 2. GT 'Social-Services' 2<sup>ème</sup> tour (28/01/10)

### a) Stratégie de développement provisoire

La stratégie de développement, toujours considérée comme 'provisoire' à ce stade, comprend 5 défis ' fédérateurs ' ('Vie associative & culturelle', 'Cadre de vie & Environnement', 'Social-Services', 'Tourisme', 'Mobilité & Sécurité routière') et une série d'objectifs plus concrets liés à chacun d'eux. Cette stratégie peut encore évoluer et être remaniée à l'issue des GT.

#### **Les défis et objectifs en lien avec la thématique 'Social-Services':**

##### ➤ **Le défi « Social-Services »:**

« Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune dans laquelle toutes les générations et toutes les catégories sociales trouveront une qualité de vie adaptée à leurs besoins, à leurs projets. »

##### **Les objectifs de développement:**

- favoriser l'autonomie des personnes du troisième âge
- développer l'accessibilité aux services pour tous
- permettre aux jeunes en début de vie active de s'installer et/ou de rester vivre dans la commune
- intégrer l'ensemble des catégories sociales à la vie communale
- permettre à la jeunesse de s'épanouir au sein de la commune

##### ➤ **Le défi « Vie associative & culturelle »**

« Parions qu'en 2020 Houyet sera une commune où la vie associative et culturelle sera coordonnée, riche et accessible à tous. »

##### **Les objectifs de développement en lien avec la thématique 'Social-Services' :**

- soutenir les écoles au sein des villages et tisser des liens entre elles.

##### ➤ **Le défi « Mobilité »**

« Parions qu'en 2020 Houyet sera une commune accessible pour tous, par tous et partout. »

Les **objectifs de développement** en lien avec la thématique 'Social-Services' :

- combattre l'isolement en développant la mobilité pour tous.

## **b) Réflexion – Débat**

Comme spécifié dans l'introduction de ce présent compte-rendu, le travail de réflexion sur les idées de projets et actions se fait en plénière.

Les participants reçoivent la liste des idées de projets et actions (voir annexe) émanant :

- des réunions d'information et de consultation de la population
- des rencontres de personnes ressources
- de la réflexion de la CLDR

Les projets et actions y ont été répartis en 3 catégories

- Social – Logement
- Services
- Santé – Scolarité – Enfance/aînés

Remarque : les projets et actions abordés dans les autres GT thématiques ont été retirés de la liste !

Après une lecture silencieuse de ces projets et actions, chaque participant pointe individuellement les projets et actions qu'il souhaite aborder et creuser. Ensuite, par un tour de table, chaque participant est invité à les exprimer oralement. Deux ou trois projets/actions sont retenus collégialement par les participants dans chaque catégorie et le débat peut commencer.

## **Projets et actions abordés en séance :**

### **A. CATÉGORIE SOCIAL - LOGEMENT**

Les participants pointent les projets/actions n° 1, 2 et 5.

**Projet/action n°1** : voir les causes de précarisation dans un ensemble de facteurs interdépendants (manque d'emplois, problèmes de mobilité...).

**Projet/action n°2** : aider aussi les personnes qui ne répondent pas stricto sensu à la définition de la précarité (et qui ne touchent pas d'allocations du CPAS) mais qui se trouvent tout de même dans des situations socialement difficiles.

**Le débat brasse les sujets suivants** (dont un nombre important dépasse largement le contexte du territoire communal) : mauvaise image de soi chez les personnes précarisées ; manque d'entreprises qui engagent des personnes « Article 60 » ; manque d'emploi ; effets pervers des aides à l'emploi (une personne qui ne correspond pas/plus aux conditions d'embauche se retrouve à terme sur le carreau) → ne serait-il pas plus judicieux de réduire les coûts de l'emploi plutôt que de multiplier les aides ? ; manque de considération des études professionnelles ; exclusion du chômage qui a pour conséquence le gonflement des 'dépendants du CPAS' ; présence d'une nouvelle population qui demande les

allocations de chauffage ; plus grande facilité de travailler avec (ou d'identifier) des précarisés à Houyet qu'en ville car le CPAS connaît les habitants ; présence de nombreuses entreprises de toiture ou chauffage sanitaire cherchant du personnel mais se heurtant à la difficulté de ne pas trouver des personnes formées...

- ➔ Les causes de précarisation sont identifiables mais la source n'étant pas maîtrisable à l'échelle communale, il est préférable de se concentrer sur des projets/actions qui vont pallier les problèmes de précarisation concrètement et à l'échelon communal.

**Dans ce cadre, M<sup>mes</sup> COLAUX et SCALLET nous informent que :**

- le CPAS va organiser des rencontres-déjeuners avec des entreprises privées et la Commune pour favoriser l'engagement de personnes « Article 60 » ;
- la Commune a organisé (et réorganisera vu le succès) des accompagnements à la préparation du permis de conduire théorique pour pallier à certains problèmes de mobilité ;
- l'Espace citoyen est un outil important : il permet de prendre un premier contact avec des personnes démunies qui ne correspondent pas forcément au profil de la précarité ou qui auraient tendance à éviter les administrations, ces personnes démunies n'étant pas forcément des allocataires du CPAS ;
- des séances d'information sur les formations existantes ont été organisées pour les demandeurs d'emploi (difficulté à les motiver, besoin d'une relance téléphonique).

**Propositions à creuser :**

- transformer le RIS en activant les personnes qui bénéficient du RIS en Article 60 pour leur donner du travail (exemple donné récemment par la Commune de Emines ou Estinnes ?) ;
- communiquer sur les formations existantes via le bulletin communal, communiquer aux demandeurs d'emploi la pénurie de mains d'œuvre au niveau des entreprises de toiture & chauffage sanitaire ;
- organiser des réunions mensuelles pour communiquer les offres d'emploi.

**Projet/action n°5 :** favoriser le rajeunissement du village d'Houyet, qui se meurt à l'heure actuelle, notamment via l'extension de l'habitat

**Le débat brasse les sujets suivants :** faible attractivité (pour les ménages avec enfants) des bâtiments car ils sont souvent de petite taille et doivent être rénovés; surpopulation dans certaines maisons (ex : 8 personnes domiciliées dans une maison à 3 chambres) ; peu de jeunes sur Houyet ; existence de maisons vides ; bonne situation de Houyet avec la gare (élément important pour les personnes sans voiture ou ayant de faibles revenus)

**Pour objectiver et éclairer les discussions, Anne-Audrey WAUTERS communique des statistiques sur l'évolution de la population de Houyet village et de Houyet commune avec un zoom sur les tranches d'âge de + de 65 ans et de 20 à 34 ans. Avant de plancher sur d'éventuels projets relatifs au rajeunissement d'Houyet, il est en effet important de savoir si le village de Houyet connaît une diminution effective de population 'jeune' :**

- Les + de 65 ans :  
 En 1991, Houyet village comptait 17% de personnes de + de 65 ans alors que sur la Commune d'Houyet, elles étaient 19%.  
 En 2009, Houyet village compte toujours 17% de personnes de + de 65 ans alors que sur la Commune, elles sont 18%.  
**La proportion de la population des + de 65 ans à Houyet village n'est pas plus élevée qu'à l'échelle du territoire communal.**
  
- Les 20 à 24 ans :  
 En 1991, les 20 à 24 ans représentaient 6,6 % de la population de Houyet village et 7% à l'échelle de la commune.  
 En 2009, cette même tranche d'âge représentait 6,5 % de la population de Houyet village et 6,3 % à l'échelle de la commune.  
**Ces chiffres témoignent que la proportion des 20 à 24 ans est restée quasiment identique pour Houyet village entre 1991 et 2009 et qu'elle a légèrement diminué à l'échelon communal**
  
- Les 25 à 29 ans :  
 En 1991, les 25 à 29 ans représentaient 7,9 % de la population de Houyet village et 7,6 % à l'échelle de la commune.  
 En 2009, cette même tranche d'âge représentait 4,8 % de la population de Houyet village et 5,5 % à l'échelle de la commune.  
**Ces chiffres témoignent que la population des 25 à 29 ans a subi une perte de 39 % de son effectif à Houyet village entre 1991 et 2009. La commune a également enregistré une perte d'effectif de 28 % de cette population entre 1991 et 2009 → La diminution de la proportion de cette tranche d'âge par rapport à la population totale est significative à l'échelle de la commune mais encore plus prononcée dans le village de Houyet !**
  
- Les 30 à 34 ans :  
 En 1991, les 30 à 34 ans représentaient 8 % de la population de Houyet village et 7 % à l'échelle de la commune.  
 En 2009, cette même tranche d'âge représentait 6,2 % de la population de Houyet et 5,8 % à l'échelle de la commune.  
**Ces chiffres témoignent que la population des 30 à 34 ans a subi une perte de 22,5 % de son effectif à Houyet village entre 1991 et 2009. La commune a également enregistré une perte d'effectif de 17 % de cette population entre 1991 et 2009 → La diminution de la proportion de cette tranche d'âge par rapport à la population totale est considérable à l'échelle de la commune et légèrement plus prononcée dans le village de Houyet !**

#### Propositions à creuser :

- étendre l'habitat sur Houyet village, regarder les zones potentielles, éventuellement changer le plan de secteur (Chirène, au-dessus du Bois Jacques...);
- créer des lotissements (motivation des bas prix des terrains mais la route en lacets peut décourager certains);
- créer de l'emploi en imaginant des attractions touristiques car l'emploi peut attirer de jeunes ménages;
- voir quelles sont les aides pour le logement car certaines habitations à Houyet sont proches de l'insalubrité, définir des zones à réhabiliter ?

- donner des primes communales attractives pour la rénovation de logement ;
- réquisitionner les logements vides mais cette réflexion a déjà été faite dans le cadre du Plan d'ancrage de la commune ;
- construire une route en ligne droite pour l'accès à Houyet et faire de la route en lacets une route à vocation touristique ;
- fonctionner via les AIS (Agence immobilière sociale) : le propriétaire rénove sa maison et l'AIS lui garantit un loyer régulier en s'occupant des locataires. Un bémol : y a-t-il des garanties de retrouver l'immeuble en bon état à la fin de la location ?

Mme COLAUX signale que le nombre de citoyens de Houyet sollicitant des aides du CPAS est en constante augmentation (beaucoup de nouveaux arrivants car les loyers sont attractifs). Conséquence : le temps consacré aux personnes diminue...

Remarque : la CLDR devra se positionner sur 'l'importance' à accorder à Houyet village dans le PCDR en termes de projets par rapport aux projets à mettre en œuvre sur la totalité de l'entité (choix entre 'mettre le paquet sur Houyet village' ou dispatcher des projets de manière équilibrée dans tous les villages).

## **B. CATEGORIE SERVICES**

Les participants pointent les projets/actions n°11, 12 et 13. Anne-Audrey WAUTERS précise que le point n°9 « *Renforcer la communication entre les habitants et l'administration communale et améliorer la qualité des services communaux : élargissement des heures d'ouverture des services communaux aux citoyens, qualité de l'accueil (et meilleure écoute), permanences, décentralisation dans les villages, personnes 'ressource' clairement identifiées et joignable à qui les habitants peuvent signaler les problèmes, définition précise des missions des employés communaux et communication efficace vers les citoyens (qui contacter face à tel type de problème etc.), interventions équilibrées et de même qualité dans tous les villages* » a fait l'objet d'une réflexion au GT cadre de vie - environnement du 21 janvier 2010.

**Projet/action n°11** : mettre en place un bus affrété par la Commune pour desservir l'espace multiservices

**Projet/action n°12** : extension du Taxistop aux autres profils : pas de discriminations d'accès en fonction des revenus

**Projet/action n°13** : promouvoir le Taxistop via une communication efficace (publicité)

### **Mmes COLAUX et SCALLET nous informent que :**

- par rapport au projet/action n°11, le dossier du bus multiservices est réalisé mais la subvention du Programme wallon de développement rural qui permettra de réaliser ce projet ne pourra être effective que lorsque le Programme communal de Développement rural sera approuvé par le Gouvernement wallon ;
- le service de repassage du linge sera bientôt étoffé par un système d'enlèvement et de dépôt à domicile grâce à une collaboration entre le Service provincial d'Aides familiales (le personnel + le véhicule) et la Commune (centrale téléphonique basée à l'espace citoyen) ;

- il y a beaucoup de demandes pour le Taxistop mais peu de bénévoles pour conduire les bénéficiaires (il n'est pas souhaitable de les essouffler) ;
- le projet de bus à la demande est à l'étude... Il pourrait, dans un premier temps, prendre la forme d'un 'taxi à la demande' mais il s'agit d'un dossier relativement complexe car il faut notamment respecter les principes de non-concurrence avec les sociétés privées de taxi ;
- pour cerner les besoins et attentes de la population en matière de mobilité, une enquête sera prochainement publiée dans le bulletin communal.

**Le débat brasse les sujets suivants :** importance de savoir qui veut aller où et quand ; existence de bus vides entre Houyet et Jemelle dès 6h du matin et a contrario, bus bondé sur certaines lignes ; le développement d'un service de mobilité vers les pôles externes (ex : Ciney) est appréciable mais il faut veiller à ne pas causer de tort aux commerces locaux.

**Propositions à creuser :**

- développer un service plus large que le transport des personnes pour le bus à la demande : le chauffeur devrait pouvoir quitter son volant, descendre du bus, aider à monter/descendre les sacs de courses... ;
- créer un marché bio hebdomadaire à Houyet ;
- se renseigner au niveau du TEC : à partir de quand ou de quels critères une ligne de bus est-elle supprimée ? ;
- développer le covoiturage ou le système de VAP (Voiture à partager) : cela crée une solidarité entre les habitants d'un même village ;
- développer l'idée du SEL (Service d'échanges locaux). Le CPAS en a débattu en interne. Le principe ? C'est un échange de services comptabilisés grâce à une monnaie fictive. Exemple : 1h de jardinage contre 1h de baby-sitting. La personne qui « reçoit » le service n'est pas forcément la personne qui donne un service en retour.

Alain JACQUET évoque un projet 'mobilité' mis en place à Nassogne : le TEC met un bus à disposition tandis que la Commune de Nassogne fournit le chauffeur et le carburant. Un jour de la semaine est consacré au trajet vers l'Hôpital de Aye, un autre jour transport des passagers au marché de Marche-en-Famenne, etc.

**C. CATÉGORIE SANTÉ – SCOLARITÉ – ENFANCE/AÎNÉS**

Les participants pointent les projets/actions n°17 et 20. Les projets 19 et 21 font l'objet d'un complément d'information en séance :

- la cour de l'école de Wanlin présente 2 problèmes : pas de séparation entre la cour des maternelles et la cour des primaires et absence totale de modules de jeux. Cette demande sera ajoutée à la liste des travaux à effectuer par la commune hors PCDR ;
- l'agrandissement des bâtiments scolaires : la majorité des implantations scolaires communales ont fait l'objet de rénovations et/ou d'agrandissements à l'exception de l'implantation d'Hulsonniaux dont le dossier est en cours d'élaboration. Il n'y a à priori plus lieu de conserver cet intitulé de projet dans la liste de demandes.

Selon Mme COLAUX, un **centre de jour pour personnes âgées est intéressant** et important pour la rencontre des personnes âgées, les soins de kiné, l'ergothérapie, etc et constitue une bonne étape de transition avant le placement en maison de repos.

Si ce centre doit voir le jour, soit il est indépendant du home, soit il est en lien avec le home mais dans ce cas, il y a des normes à respecter. Avant toute chose, il faut trouver un local et réfléchir à des activités.

**Proposition à creuser :**

Créer une Commission des Aînés pour répondre aux besoins des populations vieillissantes. Le CPAS constate que ce type d'organe manque car le CPAS ne peut s'y substituer.

**Projet/action n°20** : maintenir les infrastructures scolaires dans les villages car cela évite de se déplacer ailleurs pour conduire les enfants, ça resserre les liens entre les villageois et ça génère des activités villageoises

'Maintenir les infrastructures avec un certain nombre d'élèves' a fait l'objet de discussions au précédent GT Social-services. Les participants répondent à ce projet/action en soulignant qu'il faut **rendre les écoles attrayantes**. Une école au village aide à rester dans ce village et crée des liens.

Actuellement, le CPAS réfléchit **pour la prochaine rentrée scolaire** à la mise en place d'un **accueil temps libre** en plus des garderies pré et post-scolaires. Cet accueil (dépendant d'un décret) serait situé en un lieu unique (peut-être à Houyet), ouvert jusque 18h et accompagné d'un ramassage scolaire dans toutes les entités pour les mercredis après-midi, journées pédagogiques, vacances de 15 jours minimum.

Mme SCALLET considère que **la création d'une crèche (communale) proposée par les projets n°23 « Etre attentif à l'offre en garderies : maintenir les garderies existantes et en créer de nouvelles » et n°24 « Aménager des logements individuels et une crèche dans la grange de Ciergnon »** peut s'avérer complexe et coûteux. La Commune mène toutefois une réflexion sur la mise à disposition d'un local vide, disponible pour les personnes qui le souhaitent, gérée par ces mêmes personnes mais sans engager la responsabilité communale (en France, il existe les baby-cafés où une mère laisse la garde de ses enfants à une autre femme). Cette idée est accueillie de manière tiède car cela ressemble quelque peu à un « dépôt » d'enfants.

Par ailleurs, la mise en place de l'accueil temps libre évoqué ci-avant permettra, en partie (pour les enfants de 3 à 12 ans), de répondre au manque de services de gardiennage.

Enfin, en ce qui concerne le projet/action n°22 « *Renforcer l'offre en cours de langues* », une offre de **cours de langues** à l'Espace citoyen - qui prendrait la forme de tables de conversation - est actuellement **à l'étude**.

Les résultats de ce GT vont être transmis à la CLDR (représentative des habitants) qui va trancher et qui a une vision globale sur la complémentarité des différents GT.

c) Conclusions :

Les idées émises lors de cette séance de travail ont été nombreuses, variées et riches et ce, malgré le nombre restreint de participants. Les premières pistes concrètes identifiées lors des deux séances du groupe de travail 'Social-Services' sont une 'indication'. Elles ne préfigurent pas à ce stade les projets qui seront réalisés en priorité ! Un classement général de toutes les idées de projets sera établi au sein de la Commission Locale de Développement Rural au terme de l'organisation des groupes de travail thématiques. Ensuite, les projets prioritaires seront identifiés démocratiquement pour l'ensemble du territoire, et toutes thématiques confondues.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Anne-Audrey WAUTERS, Alain JACQUET et Catherine SERVOTTE



Fondation Rurale de Wallonie  
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60  
Fax: (0)84 36 88 66  
famenne@frw.be - www.frw.be

## Annexe au P.V. du G.T. SOCIAL – SERVICES 28/01/10 - PROJETS ET ACTIONS

### SOCIAL – LOGEMENT

1. Voir les causes de la précarisation dans un ensemble de facteurs interdépendants (manque d'emplois, problèmes de mobilité...)
2. Aider aussi les personnes qui ne répondent pas stricto sensu à la définition de la précarité (et qui ne touchent pas d'allocations du CPAS) mais qui se trouvent tout de même dans des situations socialement difficiles
3. Assurer une présence effective d'une police de proximité dans les différents villages par exemple en créant des postes d'agents de quartier (peu de présence de l'agent de quartier à Wanlin)
4. Développer l'offre de logements moyens, notamment sur Mesnil-St-Blaise, Houyet et Mesnil-Eglise (via la construction d'un éco-hameau) pour que les jeunes puissent s'installer
5. Favoriser le rajeunissement du village de Houyet qui se meurt à l'heure actuelle notamment via l'extension de l'habitat
6. Veiller à l'accessibilité des prix des logements
7. Diminuer les taxations communales pour favoriser l'installation sur la commune en mettant ainsi à profit la proximité de l'autoroute
8. Donner des parts de bois aux citoyens (affouage)

### SERVICES

9. Renforcer la communication entre les habitants et l'administration communale et améliorer la qualité des services communaux : élargissement des heures d'ouverture des services communaux aux citoyens, qualité de l'accueil (et meilleure écoute), permanences, décentralisation dans les villages, personnes 'ressource' clairement identifiées et joignable à qui les habitants peuvent signaler les problèmes, définition précise des missions des employés communaux et communication efficace vers les citoyens (qui contacter face à tel type de problème etc.), interventions équilibrées et de même qualité dans les tous les villages...
10. Prendre des mesures pour que les dates prévues d'enlèvement des poubelles soient respectées (problème récurrent à MSB)
11. Mettre en place un bus affrété par la commune pour desservir l'espace multi-services
12. Extension du Taxistop aux autres 'profils' : pas de 'discriminations' d'accès en fonction des revenus
13. Promouvoir le Taxistop via une communication efficace (publicité)
14. Mettre en place un distributeur automatique (ou une personne responsable ?) pour les petits achats : carte GSM, sacs poubelle, cartes de promenades etc.
15. Mettre sur pied un SEL (Service d'Echanges Local)
16. Généraliser la possibilité d'accès à internet haut débit sur tout le territoire de la commune

### SANTE - SCOLARITE - ENFANCE/AINES

17. Créer un centre de jour pour personnes âgées
18. Evaluer les risques de la présence d'une antenne GSM sur le château d'eau pour la santé des riverains
19. Continuer le soutien au développement scolaire et prévoir l'agrandissement des bâtiments scolaires (implantations de Wanlin et Mesnil-Saint-Blaise)
20. Maintenir les infrastructures scolaires dans les villages car cela évite de se déplacer ailleurs pour conduire les enfants, ça resserre les liens entre les villageois et ça génère des activités villageoises
21. Aménager la cour de l'école à Wanlin
22. Renforcer l'offre en cours de langues
23. Etre attentif à l'offre en garderies : maintenir les garderies existantes et en créer de nouvelles
24. Aménager des logements individuels et une crèche dans la grange de Ciergnon